



## **Rapport de gestion Semestre clos le 31 mai 2016**

### **Généralités**

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2015.

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe d'Alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'Alimentation MTY inc. et ses filiales ou Groupe d'Alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés compris dans le présent rapport n'ont pas été examinés par les auditeurs externes de MTY.

Les données et renseignements présentés dans ce rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations présentement émises et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 7 juillet 2016. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Énoncés prospectifs et utilisation d'estimations**

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, les rubriques intitulées « Aperçu », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables », « Passifs éventuels » et « Événements postérieurs », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2016. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne réfèrent pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels hypothèse, but, conseil, intention, objectif, aperçu et stratégie, ou employer à divers temps, notamment au conditionnel ou au futur, des verbes tels viser, anticiper, croire, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, cibler, s'efforcer, pouvoir ou devoir. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 7 juillet 2016 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. Le Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

De par leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées raisonnables au 7 juillet 2016. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés, tant économiques, commerciales et opérationnelles, que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs apparaissant dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS et le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables et utiliser des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les soldes comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indication contraire aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements en matière de goûts de la clientèle, de tendances démographiques et quant à l'attrait des concepts; les changements à l'égard des profils d'achalandage ainsi que des coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; volatilité des taux de change; maladie d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles ainsi que l'occurrence d'épidémies, de pandémies et d'autres risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements substantiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans nos énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont présentement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable l'entreprise, sa situation financière ou les résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autre opération qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 7 juillet 2016. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. En conséquence, la Société ne peut en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

### **Respect des normes internationales d'information financière**

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs tabulaires, sont libellés en dollars canadiens et établis selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »).

MTY utilise comme indicateur le bénéfice avant impôts, intérêts sur la dette à long terme et amortissements (« BAIIA ») parce qu'il permet à la direction d'évaluer la performance opérationnelle de la Société. La Société présente également le chiffre d'affaires des établissements comparables, qui est défini comme le volume comparatif des ventes générées par des établissements ouverts depuis au moins treize mois ou acquis il y a plus de treize mois. Ces indicateurs financiers sont largement reconnus, mais ils n'ont pas une définition standard au sens des principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Il est donc possible qu'ils ne puissent être comparés à ceux présentés par d'autres sociétés. Ces indicateurs non conformes aux PCGR visent à fournir des renseignements additionnels sur la performance de MTY et ils ne devraient pas être considérés isolément ou en lieu et place d'un indicateur conforme aux PCGR.

La Société utilise ces indicateurs pour évaluer la performance de l'entreprise puisqu'ils reflètent ses activités courantes. La direction croit que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société à satisfaire ses obligations de paiement ou en tant qu'outil d'évaluation courant des entreprises du secteur. De la même façon, le chiffre d'affaires des établissements comparables fournit à l'investisseur des renseignements supplémentaires sur la performance du réseau qui n'ont pas d'équivalent sous les PCGR. Ces deux indicateurs interviennent également dans l'établissement de la rémunération incitative à court terme de certains employés.

### **Points saillants et événements marquants de l'exercice**

Le 25 mai 2016, la Société a annoncé qu'elle avait convenu d'acquérir les actions de Kahala Brands Ltée. La transaction, estimée à 300 millions de dollars américains, sera concrétisée par l'émission de 2 253 930 actions de MTY et un paiement de 240 millions de dollars américains. Kahala exploite directement ou en vertu du contrat de franchise environ 2 800 établissements sous 18 marques dans 25 pays. Le réseau de Kahala génère des ventes annuelles d'environ 950 millions de dollars. La clôture de la transaction devrait avoir lieu dans les 75 jours de l'annonce.

### **Principales activités**

MTY Kahala exploite directement ou en vertu du contrat de franchise des établissements de restauration rapide sous les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Au Vieux Duluth Express, Carrefour Oriental, Panini Pizza Pasta, Franx Supreme, Chick'n'Chick, Croissant Plus, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, TCBY, Yogen Früz, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam,

Tandori, O’Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, SushiGo, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Fabrika, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, SenseAsian et Big Smoke Burger.

Au 31 mai 2016, MTY comptait 2 688 établissements en activité : 2 649 en vertu d’une franchise ou d’un contrat d’exploitation et 39 exploités directement par MTY.

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les foires alimentaires et les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-services, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d’attractions ainsi qu’en d’autres lieux ou dans des parcs commerciaux, des hôpitaux, des universités et des aéroports. Les emplacements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et génèrent de ventes inférieures à celles d’établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue. Les enseignes Country Style, La Crémère, TCBY, Sushi Shop, TacoTime, Valentine, Tutti Frutti, Mr. Sub, ThaiZone, Extreme Pita, Mucho Burrito et Madisons sont surtout établies avec façade sur rue. La Crémère et TCBY sont exploitées essentiellement d’avril à septembre tandis que les autres enseignes le sont l’année durant.

MTY a développé plusieurs concepts de restauration rapide. Tiki-Ming (cuisine chinoise) a été sa première enseigne, suivie de Sukiyaki (délices de la table japonaise), Franx Supreme (hotdogs et hamburgers), Panini Pizza Pasta, Chick’n’Chick, Caférama, Carrefour Oriental, Villa Madina, Kim Chi, Vie & Nam, Tandori, O’Burger et Tosto.

D’autres enseignes se sont ajoutées à la suite d’acquisitions successives, notamment :

<b>Enseigne</b>	<b>Année d’acquisition</b>	<b>Participation</b>	<b>Établissements franchisés</b>	<b>Établissements appartenant à la Société</b>
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thai Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli’s	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Yogen Früz <sup>MC</sup> – droits de franchise exclusifs au Canada	Mai 2006	100 %	152	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime — droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1

<b>Enseigne</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Participation</b>	<b>Établissements franchisés</b>	<b>Établissements appartenant à la Société</b>
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013	80 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014	90 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros — licence de franchise perpétuelle	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015	60 %	13	4

MTY détient également une entente exclusive de développement régional avec Restaurant Au Vieux Duluth afin de développer et sous-franchiser les restaurants à service rapide Au Vieux Duluth Express en Ontario et au Québec.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, des ventes de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution des fournisseurs et des ventes d'autres biens et services aux franchisés. Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société comprennent les recettes qu'ils génèrent. Les charges d'exploitation relatives au franchisage incluent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de préparation de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures et équipements vendus aux franchisés. Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société comprennent leurs coûts d'exploitation.

MTY tire des produits des activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes. L'usine produit notamment des ingrédients, des plats prêts-à-servir vendus aux restaurants ou à d'autres usines de transformation et des plats préparés vendus chez des détaillants. L'usine tire la plupart de ses rentrées de la vente de produits à des distributeurs et détaillants.

La Société tire également des rentrées de son centre de distribution situé sur la rive sud de Montréal. Celui-ci dessert principalement les franchisés des enseignes Valentine et Franx Supreme, à qui il offre une vaste gamme des produits nécessaires à l'exploitation quotidienne des restaurants.

### **Description d'acquisitions récentes**

Le 18 septembre 2015, la Société a acquis 60% de l'actif de Big Smoke Burger pour une contrepartie totale de 3 millions \$. À la date de clôture, 17 établissements étaient en activité, dont quatre établissements propriétaires. De ces 17 établissements, huit sont situés aux États-Unis ou outre-mer.

Le 23 mars 2015, la Société a acquis les participations ne donnant pas le contrôle de l'une de ses filiales (9286-5591 Québec inc., qui fait affaires sous la dénomination ThaiZone) pour une contrepartie de 0,8 million \$. La filiale est désormais propriété exclusive de la Société.

Le 18 décembre 2014, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé l'acquisition de 100% de l'actif de Manchu Wok, de Wasabi Grill & Noodle et de SenseAsian pour une contrepartie totale de 7,9 millions \$. À la date de clôture, 132 établissements étaient exploités dont 17 établissements propriétaires ; 51 des établissements sont situés aux États-Unis.

## Résumé de l'information trimestrielle

<i>En milliers \$</i>	Trimestres clos en							
	Mai 2014	Novembre 2014	Février 2015	Mai 2015	Août 2015	Novembre 2015	Février 2016	Mai 2016
<b>Produits</b>	30 234 \$	29 939 \$	32 364 \$	38 355 \$	35 003 \$	39 481 \$	35 320 \$	35 362 \$
<b>BAIIA (retraité*)</b>	10 499 \$	11 269 \$	10 423 \$	13 444 \$	13 340 \$	13 475 \$	12 106 \$	12 820 \$
<b>Résultat net attribuable aux propriétaires (retraité*)</b>	7 102 \$	5 299 \$	6 219 \$	8 501 \$	8 176 \$	3 119 \$	7 927 \$	8 335 \$
<b>Résultat global attribuable aux propriétaires (retraité*)</b>	7 088 \$	5 299 \$	5 878 \$	8 548 \$	8 336 \$	3 156 \$	8 414 \$	8 266 \$
<b>Par action</b>	0,37 \$	0,28 \$	0,33 \$	0,44 \$	0,43 \$	0,16 \$	0,41 \$	0,44 \$
<b>Par action, dilué</b>	0,37 \$	0,28 \$	0,33 \$	0,44 \$	0,43 \$	0,16 \$	0,41 \$	0,44 \$

\* En mai 2015, la Société a estimé que la vente de 7657567 Canada inc. dans un proche avenir était improbable. En conséquence, sa participation dans une filiale détenue en vue de la vente a été reclassée en tant que filiale consolidée. Les soldes de périodes antérieures portés aux états consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global ainsi qu'aux états de la situation financière ont été retraités en fonction de ce reclassement.

## Résultats d'exploitation pour le semestre clos le 31 mai 2016

### Produits

Durant le premier semestre de l'exercice 2016, les produits d'exploitation de la Société ont atteint 70,7 millions de dollars, le même montant que l'année précédente. Les produits des quatre secteurs d'activités se répartissent comme suit :

	31 mai 2016 (millions \$)	31 mai 2015 (millions \$)	Variation
Activités liées aux franchises	50,6	48,7	4%
Établissements appartenant à la Société	11,6	15,9	(27%)
Distribution	3,1	2,9	7%
Transformation des aliments	6,4	4,0	58%
Transactions intersociétés	(1,0)	(0,8)	S/O
<b>Produits d'exploitation totaux</b>	<b>70,7</b>	<b>70,7</b>	<b>0%</b>

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés se sont accrus de 4%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution, entre autres :

	Millions \$
Produits, premier semestre de 2015	48,7
Augmentation des flux de rentrées récurrents	0,8
Augmentation des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de cession	0,6
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	0,4
Autres variations non significatives	0,1
<b>Produits, premier semestre de 2016</b>	<b>50,6</b>

Au cours du semestre, la Société a bénéficié de l'effet des acquisitions réalisées à la fin de décembre 2014 et au deuxième semestre de 2015, lesquelles sont à la source d'une part importante de l'augmentation des flux de rentrées récurrents. La vente de la nouvelle gamme de produits au détail de Madisons et l'augmentation des droits de renouvellement sont d'autres facteurs contributifs à l'augmentation des revenus des activités reliées aux franchises.

Les produits rattachés aux établissements exploités par la Société ont diminué de 27% pour s'établir à 11,6 millions \$ durant le semestre. La diminution est principalement attribuable à la vente de quelques établissements durant le deuxième semestre de 2015 et le premier semestre de 2016. À la fin du trimestre, la Société exploitait 39 établissements, comparativement à 49 l'année précédente.

Les produits du centre de distribution ont augmenté de 7% depuis le début de l'exercice, principalement en raison de la hausse du chiffre d'affaires du réseau de concepts qu'il soutient durant la période. Le chiffre d'affaires des concepts en question a augmenté de 8% d'un exercice à l'autre.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 58% durant le premier semestre de 2016, principalement en raison de l'obtention de nouveaux contrats au cours du second semestre de l'exercice 2015.

### **Coût des ventes et autres charges d'exploitation**

Au cours du premier semestre de l'exercice 2016, les charges d'exploitation ont diminué de 2% pour s'établir à 45,8 millions \$, comparativement à 46,9 millions \$ à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation des quatre secteurs d'activités se répartissent comme suit :

	31 mai 2016 (millions \$)	31 mai 2015 (millions \$)	Variation
Activités reliées aux franchises	25,7	25,6	1%
Établissements appartenant à la Société	12,4	15,4	(20%)
Distribution	2,8	2,6	9%
Transformation des aliments	5,9	4,1	45%
Transactions intersociétés	(1,0)	(0,8)	S/O
<b>Charges d'exploitation totales</b>	<b>45,8</b>	<b>46,9</b>	<b>(2%)</b>

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont augmenté de 0,1 million \$ au cours du premier semestre 2016 par rapport à la même période l'an dernier. Cette augmentation découle principalement des coûts directs et indirects associés à la main-d'œuvre requise pour l'exploitation des concepts acquis à la fin de 2014 et en 2015 et les honoraires d'avocats et de consultants liés à l'achat de Kahala Brands Ltée. Elle a été contrebalancée par une baisse des provisions rattachées au maintien des baux.

Les charges rattachées aux autres secteurs d'activités ont varié principalement en raison des facteurs énoncés à la rubrique Produits ci-dessus.

### Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

(En millions \$)	Semestre clos le 31 mai 2016					Total
	Franchises	Exploitation de restaurants	Distribution	Transformati on	Transactions intersociétés	
Produits	50,59	11,67	3,07	6,39	(1,03)	70,68
Charges	25,69	12,38	2,81	5,91	(1,03)	45,76
BAIIA <sup>(1)</sup>	24,90	(0,71)	0,26	0,48	—	24,93
BAIIA en % des produits	49%	S/O	8%	8%	S/O	35%

(En millions \$)	Semestre clos le 31 mai 2015					Total
	Franchises	Exploitation de restaurants	Distribution	Transformati on	Transactions intersociétés	
Produits	48,67	15,94	2,86	4,04	(0,78)	70,72
Charges	25,55	15,43	2,58	4,07	(0,78)	46,85
BAIIA <sup>(1)</sup>	23,12	0,51	0,28	(0,03)	—	23,87
BAIIA en % des produits	48%	3%	10%	S/O	S/O	34%

<sup>(1)</sup> Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 9.

Le BAIIA total s'établissait à 24,9 millions \$ pour le semestre clos le 31 mai 2016, en hausse de 4% par rapport à la même période l'an dernier.

Au cours du semestre, les activités de franchisage ont apporté 24,9 millions \$ au BAIIA, en hausse de 8% par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable aux activités des concepts nouvellement acquis ainsi qu'à une diminution des coûts de soutien des établissements.

Le BAIIA généré par les magasins corporatifs a diminué de 1,2 millions \$ par rapport aux 6 premiers mois de 2015, principalement en raison de la vente de plusieurs magasins rentables au cours des 12 derniers mois.

Le segment de la transformation des aliments a généré 0,5 million \$ du BAIIA au cours des 6 premiers mois de cette année, alors qu'il avait produit une petite perte au cours de la même période l'an dernier. L'amélioration est principalement attribuable à l'annulation de certains contrats non rentables au cours de 2015, qui ont été remplacés par ceux rentables depuis.

Le BAIIA en pourcentage des produits a légèrement augmenté au cours du semestre, principalement en raison de l'augmentation des flux de rentrées récurrents liés aux activités de franchisage.

### Résultat net

Le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires s'est accru de 10 % pour s'établir à 16,3 millions \$ ou 0,85 \$ par action (0,85 \$ par action sur une base diluée) au semestre clos le 31 mai 2016, comparativement à 14,7 millions \$ ou 0,77 \$ par action (0,77 \$ par action sur une base diluée) pour la



même période l'an dernier. Cette hausse est attribuable à la croissance du BAIIA susmentionné et à un profit à la cession d'immobilisations corporelles découlant de la vente de quelques établissements rentables appartenant à la Société.

### Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Trimestre clos le 31 mai 2016</b>	<b>Trimestre clos le 31 mai 2015</b>
Bénéfice avant impôt	22 533	20 334
Amortissement — immobilisations corporelles	729	773
Amortissement — immobilisations incorporelles	3 235	3 395
Intérêts sur la dette à long terme	103	233
Perte (profit) de change	42	(158)
Produits d'intérêts	(131)	(42)
Dépréciation du fonds commercial	—	200
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 585)	(868)
<b>BAIIA</b>	<b>24 926</b>	<b>23 867</b>

### Autres produits et charges

Le profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles s'est accru de 0,7 million \$ en 2016 par rapport à la même période l'an dernier. La hausse est principalement attribuable à la cession de quelques établissements rentables au cours du trimestre.

### Impôts sur le résultat

La provision pour impôt en tant que pourcentage du bénéfice avant impôt a légèrement diminué comparativement à la même période de l'an dernier. Le taux d'imposition combiné légèrement supérieur s'explique par une augmentation de la part des activités de la Société réalisées aux États-Unis ainsi que par la modification, en juillet 2015, des taux d'imposition de l'Alberta.

### Résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre clos le 31 mai 2016

#### Produits

Durant le deuxième trimestre de l'exercice 2016, les produits d'exploitation de la Société ont diminué 8% pour s'établir à 35,4 millions \$, comparativement à 38,4 millions \$ l'an dernier. Les produits des quatre secteurs d'activités se répartissent comme suit :

	31 mai 2016 (millions \$)	31 mai 2015 (millions \$)	Variation
Activités reliées aux franchises	26,1	26,4	(1%)
Établissements appartenant à la Société	4,8	8,6	(44%)
Distribution	1,6	1,5	6%
Transformation des aliments	3,4	2,2	55%
Transactions intersociétés	(0,5)	(0,4)	S/O
<b>Produits d'exploitation totaux</b>	<b>35,4</b>	<b>38,4</b>	<b>(8%)</b>

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés ont diminué de 1 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	Millions \$
Produits, deuxième trimestre 2015	26,4
Diminution des flux de rentrées récurrents	(0,3)
Augmentation des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de cession	0,4
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	(0,6)
Autres variations non significatives	0,2
<b>Produits, deuxième trimestre 2016</b>	<b>26,1</b>

Durant le trimestre clos le 31 mai 2015, la Société a comptabilisé un rajustement lié à des flux de revenus récurrents. Cet ajustement a entraîné la hausse des revenus en 2015 qui se répétera en 2016, mais seront réparties sur toute la période de 12 mois. La Société a aussi connu une baisse de revenus de projets clés en main et de location en 2016. Cette baisse a été partiellement compensée par la vente de la nouvelle gamme de produits au détail de Madisons et l'augmentation des droits de renouvellement.

Les produits rattachés aux établissements exploités par la Société ont diminué de 44% pour s'établir à 4,8 millions \$ durant le trimestre. La diminution est principalement attribuable à la vente de quelques établissements durant le deuxième semestre de 2015 et le premier semestre de 2016. À la fin du trimestre, la Société exploitait 39 établissements, comparativement à 49 l'année précédente.

Les produits du centre de distribution ont augmenté de 6% pour le trimestre, principalement en raison de la hausse du chiffre d'affaires du réseau de concepts qu'il soutient durant la période. Le chiffre d'affaires des concepts en question a augmenté de 8% d'un exercice à l'autre.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 55% durant le trimestre, principalement en raison de l'obtention de nouveaux contrats au cours du second semestre de l'exercice 2015.

### **Coût des ventes et autres charges d'exploitation**

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, les charges d'exploitation ont diminué de 10% pour s'établir à 22,6 millions \$, comparativement à 24,9 millions \$ à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation des quatre secteurs d'activités se répartissent comme suit :

	31 mai 2016 (millions \$)	31 mai 2015 (millions \$)	Variation
Activités reliées aux franchises	13,1	13,6	(3%)
Établissements appartenant à la Société	5,4	8,2	(34%)
Distribution	1,4	1,3	7%
Transformation des aliments	3,1	2,2	43%
Transactions intersociétés	(0,5)	(0,4)	S/O
<b>Charges d'exploitation totales</b>	<b>22,5</b>	<b>24,9</b>	<b>(10%)</b>

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont diminué de 0,5 million \$ au cours du deuxième trimestre 2016 par rapport à la même période l'an dernier. La diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts des projets clés en main. Elle a été contrebalancée par une augmentation des coûts directs et

indirects de la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation des nouveaux concepts acquis en 2015 et des honoraires d'avocats et de consultants liés à l'achat de Kahala Brands Ltée.

Les charges rattachées aux autres secteurs d'activités ont varié principalement en raison des facteurs énoncés à la rubrique Produits ci-dessus.

### Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

(En millions \$)	Trimestre clos le 31 mai 2016					Total
	Franchises	Exploitation de restaurants	Distribution	Transformati on	Transactions intersociétés	
Produits	26,08	4,85	1,59	3,35	(0,51)	35,36
Charges	13,12	5,39	1,44	3,10	(0,51)	22,54
BAIIA <sup>(1)</sup>	12,96	(0,54)	0,15	0,25	—	12,82
BAIIA en % des produits	50%	S/O	9%	7%	S/O	36%

(En millions \$)	Trimestre clos le 31 mai 2015					Total
	Franchises	Exploitation de restaurants	Distribution	Transformati on	Transactions intersociétés	
Produits	26,42	8,63	1,51	2,16	(0,36)	38,35
Charges	13,57	8,19	1,35	2,17	(0,36)	24,91
BAIIA <sup>(1)</sup>	12,85	0,44	0,16	(0,01)	—	13,44
BAIIA en % des produits	49%	5%	10%	S/O	S/O	35%

<sup>(1)</sup> Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 12.

Le BAIIA total s'établissait à 12,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2016, en baisse de 5% par rapport à la même période l'an dernier.

Au cours du trimestre, les activités de franchisage ont apporté 13,0 millions \$ au BAIIA, une augmentation de 1% par rapport à la même période l'an dernier. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des droits de renouvellement. Elle a été en partie compensée par une charge de loyer plus élevée et à des honoraires d'avocats et de consultants liés à l'acquisition de Kahala Brands Ltée.

Le BAIIA en pourcentage des produits a légèrement augmenté au cours du trimestre, principalement en raison de l'augmentation des flux de rentrées récurrents liés aux activités de franchisage.

### Résultat net

Le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires a diminué de 2% pour s'établir à 8,3 millions \$ ou 0,44 \$ par action (0,44 \$ par action sur une base diluée) au trimestre clos le 31 mai 2016, comparativement à 8,5 millions \$ ou 0,44 \$ par action (0,44 \$ par action sur une base diluée) pour la même période l'an dernier. La baisse est principalement attribuable à la décroissance du BAIIA susmentionnée.

## Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Trimestre clos le 31 mai 2016</b>	<b>Trimestre clos le 31 mai 2015</b>
Bénéfice avant impôt	11 479	11 669
Amortissement — immobilisations corporelles	365	406
Amortissement — immobilisations incorporelles	1 606	1 716
Intérêts sur la dette à long terme	42	144
Perte de change	57	34
Produits d'intérêts	(79)	(22)
Dépréciation du fonds commercial	—	200
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(650)	(703)
<b>BAIIA</b>	<b>12 820</b>	<b>13 444</b>

### Impôts sur le résultat

La provision pour impôt en tant que pourcentage du bénéfice avant impôt a légèrement diminué comparativement à la même période de l'an dernier, principalement en raison de l'utilisation de certaines pertes fiscales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été reconnu. Le taux d'imposition combiné légèrement supérieur s'explique par une augmentation de la part des activités de la Société réalisées aux États-Unis ainsi que par la modification, en juillet 2015, des taux d'imposition de l'Alberta.

### Obligations contractuelles et dette à long terme

Les obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minima des contrats de location qui ne font pas l'objet d'un contrat de sous-location sont les suivantes :

Période	Dette à long terme <i>(en milliers de \$)</i>	Engagements de location nets	Obligations contractuelles totales
12 mois se terminant en mai 2017	5 860	5 150	11 010
12 mois se terminant en mai 2018	258	4 523	4 781
12 mois se terminant en mai 2019	558	3 565	4 123
12 mois se terminant en mai 2020	70	2 909	2 979
12 mois se terminant en mai 2021	8	2 235	2 243
Solde des engagements	31	6 485	6 516
	<b>6 785</b>	<b>24 867</b>	<b>31 652</b>

(1) \* Les soldes présentés sont les montants totaux payables à échéance et ne sont donc pas actualisés. Pour connaître les engagements totaux, veuillez-vous reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mai 2016.

La dette à long terme comprend des retenues de garantie sur acquisitions ne portant pas intérêt, des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt ainsi qu'un crédit vendeur relatif à l'acquisition de Madisons.

À la fin du trimestre, la Société avait tiré 6,0 millions \$ sur ses lignes de crédit. Les lignes de crédit comportent des clauses restrictives qui consistent à respecter un ratio de service de la dette de 2:1 et un ratio minimal de couverture des intérêts de 4,5 : 1. Au 31 mai 2016, la Société respectait ces conditions. Lorsqu'elles sont utilisées, les lignes de crédit portent intérêt au taux préférentiel annuel de la banque majoré d'au plus 0,5 %, selon le ratio dette/BAIIA de la Société.

## **Liquidité et ressources financières**

Au 31 mai 2016, la trésorerie totalisait 43,6 millions \$ après la prise en compte du solde de la ligne de crédit, en hausse de 16,5 millions \$ depuis la fin de l'exercice 2015.

Au cours du premier semestre 2016, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes s'élevant à 4,4 millions \$. Ce paiement n'a pas eu d'incidence notable sur la position de trésorerie de la Société étant donné les forts flux de trésorerie générés par l'exploitation.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 21,1 millions \$ au cours du semestre, comparativement à 19,4 millions \$ pour la même période en 2015. Si l'on exclut la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ainsi que les charges d'impôt et d'intérêts payées, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 26,4 millions \$, comparativement à 26,5 millions \$ en 2015, soit une diminution de 1% par rapport à la même période l'an dernier.

À court terme, la direction continuera d'ouvrir de nouveaux établissements qui seront financés par de nouveaux franchisés. MTY poursuivra ses démarches en vue de vendre certains des établissements qu'elle exploite actuellement et recherchera de nouvelles occasions d'acquérir d'autres entreprises de services alimentaires. MTY dispose d'une ligne de crédit de 40 millions \$ sur laquelle 34 millions \$ étaient disponibles au 31 mai 2016.

En conséquence de l'acquisition prévue de Kahala, la Société est en discussions avec des prêteurs pour remplacer la ligne de crédit actuelle à la clôture de la transaction. La nouvelle facilité inclurait un prêt à terme ainsi qu'une ligne de crédit totalisant 325 millions \$.

## **Situation financière**

Les débiteurs s'élevaient à 17,4 millions \$ à la fin de la période, comparativement à 18,7 millions \$ à la fin de l'exercice 2015. La baisse de 7% est principalement attribuable au moment des rentrées.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont légèrement diminué au cours du premier semestre par suite de l'amortissement.

Les créiteurs se sont accru, passant de 24,4 millions \$ au 30 novembre 2015, à 24,9 millions \$ au 31 mai 2016. La hausse est principalement attribuable au moment des paiements.

Les provisions, qui comprennent des montants rattachés à l'issue possible de litiges et différends, à la fermeture d'établissements et aux passifs de cartes-cadeaux, ont légèrement diminué, passant de 3,5 millions \$ au 30 novembre 2015, à 3,0 millions \$ au 31 mai 2016. Des ententes de règlement conclues pendant le semestre ont entraîné la diminution des provisions reliées à la fermeture d'établissements ainsi qu'aux litiges et différends.

Les produits différés comprennent des droits de distribution qui sont acquis des fournisseurs en fonction des volumes de consommation, ainsi que des droits de franchise initiaux qui sont constatés lorsque la quasi-totalité des services initiaux ont été rendus par la Société. Au 31 mai 2016, le solde s'élevait à 7,0 millions \$, en hausse de 1,3 million \$ depuis le 30 novembre 2015. La hausse découle de nouveaux apports des fournisseurs reçus durant le deuxième trimestre 2016. Ces montants sont comptabilisés dans les produits dès qu'ils sont gagnés.

La dette à long terme comprend des retenues de garantie sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt. Au cours de la période, la Société a effectué des remboursements s'élevant à 1,3 million \$.

D'autres renseignements sur les éléments ci-dessus de l'état de la situation financière figurent dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mai 2016.

## Capital-actions

Il n'y a eu aucune émission d'actions durant le trimestre clos le 31 mai 2016. Au 7 juillet 2016, 19 120 567 actions ordinaires de MTY étaient en circulation.

La Société s'est engagée à émettre 2 253 930 actions du trésor au profit des vendeurs de Kahala à la clôture de la transaction, laquelle doit avoir lieu d'ici le 8 août 2016.

## Renseignements sur les établissements

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des parcs commerciaux, des hôpitaux, des universités et des aéroports. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des bénéfices inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue.

	Nombre d'établissements	
	Semestre clos le	
	<b>31 mai 2016</b>	31 mai 2015
Franchises au début de l'exercice	<b>2 695</b>	2 691
Établissements appartenant à la Société au début de l'exercice	<b>43</b>	36
Ouverts durant la période		
Centre commercial	<b>28</b>	27
Avec façade sur rue	<b>21</b>	21
Non traditionnel	<b>30</b>	11
Fermés durant la période		
Centre commercial	<b>(50)</b>	(32)
Avec façade sur rue	<b>(56)</b>	(60)
Non traditionnel	<b>(23)</b>	(34)
Acquis durant la période	—	132
<b>Total à la fin de la période</b>	<b>2 688</b>	2 792
Franchises à la fin de la période	<b>2 649</b>	2 743
Établissements appartenant à la Société à la fin de la période	<b>39</b>	49
<b>Total à la fin de la période</b>	<b>2 688</b>	2 792

Au cours du premier semestre 2016, la Société a ajouté 79 nouveaux établissements à son réseau, comparativement à 59 l'an dernier. Durant le deuxième trimestre, 33 établissements ont été ouverts, comparativement à 32 au deuxième trimestre 2015.

Au cours du premier semestre 2016, la Société a fermé 129 établissements, comparativement à 126 l'an dernier. Au cours du dernier trimestre, 69 établissements ont été fermés, comparativement à 77 pour la même période l'an dernier.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements fermés durant le premier trimestre 2016 se chiffrait à environ 17 700 \$ (20 400 \$ à l'exclusion des établissements non traditionnels), tandis que le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements ouverts pendant la même période s'élevait à environ 28 200 \$ (36 300 \$ à l'exclusion des établissements non traditionnels).

À la fin de la période, la Société exploitait directement 39 établissements, soit quatre de moins qu'à la fin de l'exercice 2015. Au cours de la période, 11 établissements ont été franchisés, 6 ont été fermés et 13 ajoutés.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires à l'échelle du réseau :

Type d'emplacement	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires à l'échelle du réseau pour les trimestres clos les	
	31 mai 2016	31 mai 2015	31 mai 2016	31 mai 2015
Centre commercial et foire alimentaire	39%	40%	45%	47%
Façade sur rue	39%	41%	44%	44%
Forme non traditionnelle	22%	19%	11%	12%

La répartition géographique des établissements de MTY et de leur chiffre d'affaires à l'échelle du réseau est la suivante :

Situation géographique	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires à l'échelle du réseau pour les trimestres clos les	
	31 mai 2016	31 mai 2015	31 mai 2016	31 mai 2015
Ontario	37%	40%	27%	29%
Québec	31%	29%	37%	36%
Ouest du Canada	21%	21%	23%	24%
Maritimes	3%	3%	2%	2%
Internationale	8%	7%	11%	9%

### Chiffre d'affaires du réseau

Au premier semestre de 2016, le réseau des établissements MTY affiche un chiffre d'affaires de 536,7 millions \$, un total en hausse de 4 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires (millions \$)
Chiffre d'affaires déclaré — premier semestre 2015	516,2
Ventes réalisées en 2016 par des enseignes acquises en 2015	13,7
Variation attribuable aux établissements ouverts au cours des 18 derniers mois	32,4
Variation attribuable aux établissements fermés au cours des 18 derniers mois	(31,8)
Incidence de l'accroissement des ventes d'affaires d'établissements comparables	1,9
Incidence de la fluctuation des changes	4,9
Ajustement rétroactif des estimations du chiffre d'affaires au 1 <sup>er</sup> semestre 2015	(0,6)
<b>Chiffre d'affaires déclaré — premier semestre 2016</b>	<b>536,7</b>

Pour le deuxième trimestre de 2016, le chiffre d'affaires du réseau s'est élevé à 274,8 millions \$, comparativement à 269,5 millions \$ durant la même période l'an dernier.

Le chiffre d'affaires du réseau inclut les ventes réalisées par les établissements appartenant à la Société et les établissements franchisés, mais exclut celles réalisées par le centre de distribution ou par l'usine de transformation des aliments. Seule Thai Express a réalisé plus que 10% du chiffre d'affaires du réseau au cours du premier semestre. Les dix plus importantes enseignes ont contribué dans les proportions suivantes au chiffre d'affaires du réseau pendant les périodes indiquées :

Ventes des 10 plus importantes enseignes	Semestre clos le	
	31 mai 2016	31 mai 2015
Proportion	68 %	68 %
Proportion des établissements	68 %	68 %

### Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Le chiffre d'affaires d'établissements comparables a baissé de 0,5% au trimestre clos le 31 mai 2016 par rapport à la même période l'an dernier. Pour l'année, le chiffre d'affaires d'établissements comparables était en hausse de 0,4%. La hausse des ventes au premier semestre s'explique essentiellement par la journée supplémentaire que comporte février 2016 comparativement à 2015.

Au deuxième trimestre, les ventes enregistrées en Ontario sont demeurées fortes tandis qu'au Québec les ventes restaient au niveau de l'année dernière, suivant un bon premier trimestre. Les provinces de l'Ouest, surtout l'Alberta et la Saskatchewan, demeurent soumises à des pressions considérables en raison des conditions économiques de plus en plus difficiles qui prévalent dans ces deux provinces; les résultats du deuxième trimestre pour ces deux provinces sont semblables à ceux du premier trimestre.

Le tableau qui suit présente des renseignements à l'égard des 10 plus importantes enseignes de MTY au premier semestre 2016 :

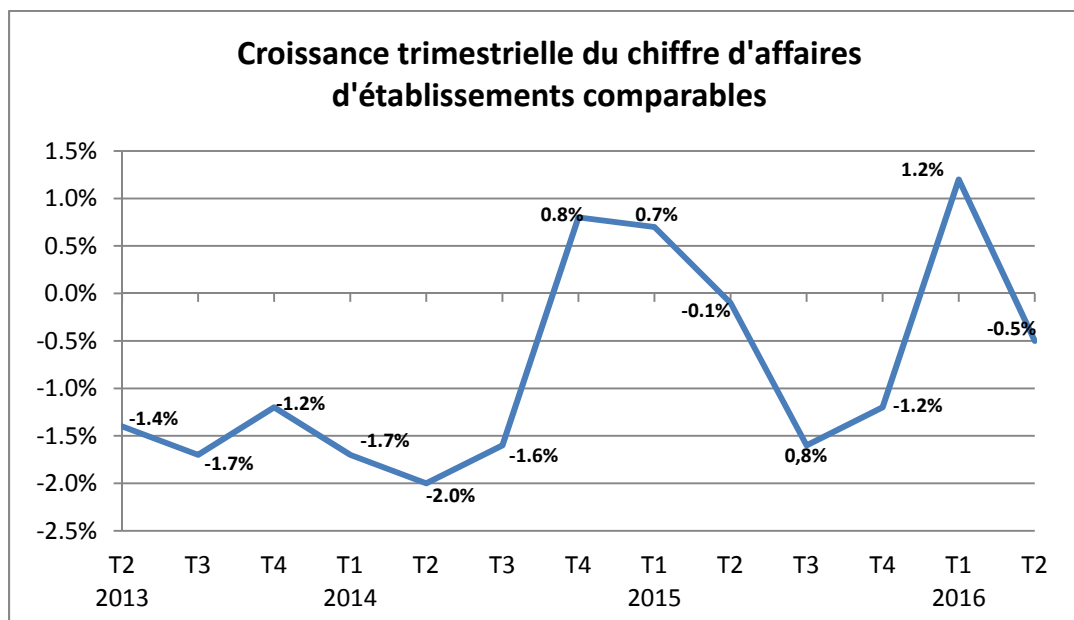
10 plus importantes enseignes — chiffre d'affaires d'établissements comparables	Nombre d'enseignes	Moins bonne performance	Meilleure performance
Croissance	4		6,46 %
Décroissance	6	-5,38 %	

En moyenne, le chiffre d'affaires d'établissements comparables aux 10 principales enseignes de MTY a augmenté de 0,2% au cours du premier semestre de 2016. Au cours du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a diminué de 0,5% pour les 10 enseignes principales.

La direction s'attend à ce que la concurrence continue à s'intensifier en 2016, tant du point de vue des prix que de celui de l'offre. La volatilité des prix des matières premières et des changes à un impact très important sur les taux d'emploi et le revenu disponible des clients de MTY, ce qui crée des incertitudes quant à l'avenir.

Le graphique qui suit présente les données trimestrielles sur l'accroissement des ventes d'établissements comparables au cours des 13 derniers trimestres.





## Options sur actions

Aucune option sur actions n'a été émise ou levée durant la période. Au 31 mai 2016, aucune option sur actions n'était en circulation.

## Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de la période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité ne constitue pas un facteur important de la variation trimestrielle de ses résultats. Le chiffre d'affaires à l'échelle du réseau varie de façon saisonnière. En janvier et février, les ventes sont historiquement inférieures à la moyenne en raison du climat. Elles sont historiquement supérieures à la moyenne de mai à août. Cela découle d'un achalandage accru dans les établissements qui ont façade sur rue, des ventes des établissements exploités seulement en été et des ventes des établissements situés dans les centres commerciaux. Les ventes des établissements situés dans des centres commerciaux sont également supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

## Passifs éventuels

La Société est partie à des poursuites, litiges et différends relatifs à ses activités commerciales actuelles dont l'issue ne peut être établie. La direction croit que ces poursuites, litiges et différends n'auront pas de conséquences significatives sur les états financiers de la Société.

## Garantie

La Société a produit une sûreté sous la forme d'une lettre de crédit d'un montant de 66 \$.

## Risques et incertitudes

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements

touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses rentrées et de ses profits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée d'apporter des changements à un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui ne préfèrent pas ce nouveau concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer les rentrées nécessaires pour rendre ce concept rentable. De la même façon, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est assujéti au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

### Arrangements hors bilan

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

### Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants au cours de la période :

	Trimestre clos le 31 mai 2016	Semestre clos le 31 mai 2016	Trimestre clos le 31 mai 2015	Semestre clos le 31 mai 2015
	\$	\$	\$	\$
Avantages à court terme	179	416	217	402
Jetons de présence des administrateurs	10	22	10	20
Total de la rémunération des principaux dirigeants	189	438	227	422

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés du personnel de gestion est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son chef de la direction, qui contrôle 26 % des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Le tableau suivant présente leur rémunération totale :

	<b>Trimestre clos le 31 mai 2016</b>	<b>Semestre clos le 31 mai 2016</b>	Trimestre clos le 31 mai 2015	Semestre clos le 31 mai 2015
	\$	\$	\$	\$
Avantages à court terme	138	290	74	180
Total de la rémunération des personnes liées aux principaux dirigeants	138	290	74	180

### Modifications comptables futures

Plusieurs nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période close le 31 mai 2016.

Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

<b>Norme</b>	<b>Émission</b>	<b>Prise d'effet <sup>(1)</sup></b>	<b>Incidence</b>
IFRS 9, Instruments financiers	Juillet 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2018	En évaluation
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	Mai 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2018	En évaluation
IFRS 16, Contrats de location	Janvier 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2019	En évaluation
IAS 1, Présentation des états financiers	Décembre 2014	1 <sup>er</sup> janvier 2016	En évaluation
IAS 12, Impôts sur le résultat	Janvier 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2017	En évaluation
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie	Janvier 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2017	En évaluation

<sup>(1)</sup> Applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme comporte des exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la sortie du bilan et à la comptabilité de couverture. L'IASB a terminé son projet visant à remplacer IAS 39 par étapes, étoffant IFRS 9 chaque fois qu'une étape était franchie. La version de la norme publiée en 2014 remplace toutes les versions précédentes; néanmoins, pendant une période définie, des versions précédentes d'IFRS 9 peuvent faire l'objet d'une adoption anticipée, si ce n'est déjà fait, pourvu que la date d'application initiale pertinente soit antérieure au 1<sup>er</sup> février 2015. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence

concernant la comptabilité de couverture de juste valeur dans le cas du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille; cette phase du projet a été dissociée du projet IFRS étant donné le caractère à plus long terme du projet de macro-couvertures qui, suivant la procédure officielle, en est actuellement au stade du document de travail. En conséquence, l'exception prévue par IAS 39 à l'égard de la couverture de juste valeur dans le cas de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et SIC 31, Produits des activités ordinaires — Opérations de troc impliquant des services de publicité. Cette nouvelle norme prescrit le traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle détaillé pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. La norme a préséance sur IAS 17, Contrats de location, et les indications interprétatives qui l'accompagnent. Des changements importants sont apportés à la comptabilité du preneur, la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple étant éliminée, tandis que l'actif lié au droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). À l'opposé, IFRS 16 n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs. IFRS 16 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et l'application anticipée est permise si IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, a aussi été appliquée.

IAS 1 clarifie et modifie les exigences relatives à l'information à présenter.

IAS 12 apporte des clarifications à l'égard de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

L'IASB a modifié IAS 7 dans le cadre de son initiative pour l'amélioration des informations à fournir en ce qui concerne les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie. La Société est d'avis que cette modification n'aura aucune incidence importante sur l'information déjà présentée.

La Société évalue actuellement l'étendue de l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés. Bien que l'étendue de leur incidence n'ait pas encore été établie, la Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 16 apporte des changements importants à son état des résultats consolidés et à son état consolidé de la situation financière.

## **Risque lié à l'environnement économique**

Les activités de la Société sont tributaires de nombreux aspects d'un environnement économique sain qui vont des dépenses de consommation soutenues propres à promouvoir les ventes jusqu'à l'accessibilité au crédit nécessaire pour financer les franchisés et la Société. À la lumière des récentes tourmentes qui ont touché l'économie, le crédit et les marchés financiers, la rentabilité de la Société et le cours de ses actions ne sont pas à l'abri de revers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que la récession qui traverse actuellement les provinces où elle fait affaire aura une incidence sur l'industrie de la restauration rapide. Cependant, la direction juge que la situation économique actuelle n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de solides flux de trésorerie; 2) pendant une période de ralentissement économique, les établissements de restauration rapide sont une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur.

## Instrument financiers et exposition au risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

### Au 31 mai 2016

	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 647	-	49 647	49 647
Débiteurs	17 361	-	17 361	17 361
Prêts à recevoir	510	-	510	510
Dépôts	227	-	227	227
	<b>67 745</b>	<b>-</b>	<b>67 745</b>	<b>67 745</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Ligne de crédit	-	6 000	6 000	6 000
Créditeurs et charges à payer	-	24 893	24 893	24 893
Dettes à long terme <sup>1</sup>	-	6 715	6 715	6 715
	<b>-</b>	<b>37 608</b>	<b>37 608</b>	<b>37 608</b>

### Au 30 novembre 2015

	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 417	-	33 417	33 417
Débiteurs	18 734	-	18 734	18 734
Prêts à recevoir	457	-	457	457
Dépôts	242	-	242	242
	<b>52 850</b>	<b>-</b>	<b>52 850</b>	<b>52 850</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Ligne de crédit	-	6 300	6 300	6 300
Créditeurs et charges à payer	-	24 361	24 361	24 361
Dettes à long terme <sup>1</sup>	-	7 956	7 956	7 956
	<b>-</b>	<b>38 617</b>	<b>38 617</b>	<b>38 617</b>

<sup>1</sup> Y compris la tranche à court terme de la dette à long terme.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou intrants qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

*Trésorerie et équivalents de trésorerie, débiteurs, créditeurs et charges à payer* – La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

*Prêts à recevoir* – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

*Dette à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

## **Politiques en matière de gestion des risques**

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs et passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 31 mai 2016.

### **Risque de crédit**

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs. Les montants figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour créances douteuses, que la direction de la Société estime en fonction de l'expérience passée et de son analyse de la conjoncture économique. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité pour les raisons suivantes :

- Sauf pour ce qui est des montants à recevoir d'établissements établis dans d'autres pays, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada, ce qui limite la concentration du risque de crédit.
- La Société inscrit une provision pour créances douteuses lorsque la direction estime que les montants qu'elle devrait recouvrer sont inférieurs au montant réel de la créance.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est limité du fait que la Société investit ses liquidités excédentaires dans des instruments financiers de première qualité auprès de contreparties solvables.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir est semblable à celui lié aux débiteurs. Une provision pour créances douteuses s'élevant à 11 \$ (11 \$ au 30 novembre 2015) est actuellement comptabilisée à l'égard de prêts à recevoir.

## **Risque de change**

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. C'est principalement par le biais de ses établissements à l'étranger, dont les ventes sont libellées en monnaies étrangères, que la Société est exposée au risque de change. Les établissements étrangers de la Société utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements étrangers.

Sauf en ce qui concerne les transactions en devises mentionnées ci-dessus, la Société est peu exposée au risque lié au dollar américain; ce risque fluctue en fonction des variations du taux de change dans la mesure où des opérations sont conclues dans cette devise. De l'avis de la Société, ce risque est relativement limité.

Au 31 mai 2016, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains s'élevant à 2 473 \$ CA et comptait des débiteurs d'un montant net de 826 \$ CA et des créditeurs d'un montant net de 922 \$ CA (1 511 \$ CA, 874 \$ CA et 954 \$ CA respectivement au 30 novembre 2015). Toutes autres variables demeurant constantes, une variation raisonnable possible de 1% du taux de change du dollar canadien donnerait lieu à une variation de 24 \$ CA (15 \$ CA au 30 novembre 2015) du résultat net et du résultat global.

## **Risque de taux d'intérêt**

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa ligne de crédit renouvelable et de sa facilité de gestion du risque de trésorerie. Les deux facilités portent intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait éventuellement devenir plus importante. Une somme de 6 000 \$ avait été prélevée sur la facilité de crédit au 31 mai 2016 (6 300 \$ au 30 novembre 2015). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 60 \$ par année (63 \$ au 30 novembre 2015) de la charge d'intérêts sur l'encours de la ligne de crédit. La Société circonscrit ce risque en utilisant des acceptations bancaires à court terme tirées sur la ligne de crédit.

## **Risque de liquidité**

La Société conserve des facilités de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 mai 2016 :

(en milliers de \$)	Valeur	Flux de	Entre 0	Entre 6	Entre 12	Périodes
	comptable	trésorerie	et 6 mois	et 12 mois	et 24 mois	ultérieures
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ligne de crédit	6 000	6 000	6 000	—	—	—
Créditeurs et charges à payer	24 893	24 893	24 893	—	—	—
Dettes à long terme	6 715	6 785	5 108	752	258	667
Intérêts sur la dette à long terme	S/O	96	27	22	31	16
	<b>37 608</b>	<b>37 774</b>	<b>36 028</b>	<b>774</b>	<b>289</b>	<b>683</b>

### Événements ultérieurs

Le 22 juin 2016, la Société a signé une entente exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association inc. (ISDA) au montant de 200 millions de dollars américains convertibles au taux de change de 1,281. L'entente prend fin le 25 juillet 2016.

### Aperçu

La direction est d'avis que la tendance dans l'industrie de la restauration rapide continuera de croître en réponse à la demande de consommateurs occupés et pressés.

À très court terme, le premier objectif de la direction consistera à obtenir un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif en créant plus d'innovation, en misant sur la qualité du service à la clientèle dans chacun de ses établissements et en optimisant la valeur offerte à sa clientèle.

La direction a aussi pour objectif la finalisation de l'acquisition de Kahala Brands Ltée, annoncée le 25 mai 2016 et devant se concrétiser dans les 75 jours de l'annonce. Après la clôture de la transaction, MTY se concentrera sur l'accroissement de la présence de ses enseignes canadiennes aux États-Unis.

L'industrie de la restauration rapide demeurera exigeante et la direction estime qu'en mettant l'accent sur l'offre alimentaire, la constance et l'ambiance, les restaurants de MTY se tailleront une plus forte position pour faire face aux défis. Considérant le contexte concurrentiel rigoureux où plus de restaurants s'affrontent pour accaparer les dollars d'une consommation discrétionnaire limitée, chaque concept doit préserver et améliorer la pertinence de son offre aux consommateurs.

La direction continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements aux concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de MTY.



## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour garantir que cette information soit colligée puis communiquée efficacement à la direction de la Société de sorte que celle-ci puisse prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, elle ne peut fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (CPC) au 31 mai 2016 fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur sont communiquées pendant la période de préparation des documents d'information.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière d'établir et de maintenir un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mai 2016, le chef de la direction, le chef de la direction financière et la direction ont conclu qu'ils étaient efficaces.

Après avoir procédé à une évaluation, le chef de la direction, le chef de la direction financière et la direction sont venus à la conclusion qu'à leur connaissance, au 31 mai 2016, aucun changement n'avait été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui ait eu ou soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

### Limites des contrôles et procédures

Les membres de la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, estiment que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière, si bien conçus et appliqués qu'ils soient, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les objectifs des systèmes de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit refléter le fait qu'il existe des contraintes sur le plan des ressources et que les bénéfices des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôles, aucun ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle et cas de fraude, s'il en est à l'intérieur de la Société, ont été prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent que le jugement des faits lors d'une prise de décision peut être faussé et qu'un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. En outre, les contrôles peuvent être contournés par les actes individuels de certaines personnes, par collusion entre deux ou plusieurs personnes, ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception d'un système de surveillance des contrôles est aussi fondée en partie sur certaines hypothèses à l'égard de la possibilité d'événements futurs

et rien ne peut garantir que le système conçu parviendra à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés dans toutes les conditions éventuelles futures.

En conséquence, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficient, des inexactitudes dues à l'erreur ou à la fraude peuvent survenir et ne pas être détectées.

#### Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec la participation du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière relatifs aux activités des établissements acquis récemment, soit Big Smoke Burger (acquis le 18 septembre 2015). Exclusion faite du goodwill créé lors de leur acquisition, ces établissements représentent 3 % de l'actif de la Société (3 % de l'actif courant et 3 % de l'actif non courant); ils représentent aussi 2 % du passif courant ainsi que 11 % du passif à long terme; 3 % des produits de la Société ainsi que 3 % du résultat net de la Société pour la période close le 31 mai 2016.

La direction de la Société, avec la participation du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour la période close le 31 mai 2016, ces entités ad hoc représentent 0 % de l'actif courant de la Société, 0 % de son actif non courant, 0 % de son passif courant, 0 % de son passif à long terme, 4 % de ses produits et 0 % de son résultat net.

*Stanley Ma*

---

Stanley Ma, chef de la direction

*Eric Lefebvre*

---

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA, chef de la direction financière